



LE POUVOIR, *nom masculin*

DEUXIÈME ÉDITION de l'index de la féminisation
du pouvoir d'Oxfam France



OXFAM
France



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

En 2025, 80 ans après le premier vote des femmes en France, Oxfam France lançait la première édition de son index de féminisation du pouvoir. Pourquoi ? Parce que, 80 ans après que les femmes sont devenues électrices et éligibles, le constat restait sans appel : **le pouvoir demeure très majoritairement masculin.**

Avec cet index, Oxfam souhaite instaurer un rendez-vous annuel pour évaluer les progrès - ou leur absence - de la place des femmes au pouvoir en France. **Que s'est-il passé en un an ? Un nouveau gouvernement**, avec un cinquième Premier ministre depuis la dernière élection présidentielle, et des **élections municipales en mars 2026**. Des élections historiques, car les premières à appliquer la parité sur l'ensemble du territoire français depuis la loi de 2025. Autant d'occasions de corriger le tir et de rééquilibrer la représentation des femmes au pouvoir.

Le constat reste pourtant sans appel : peu d'évolutions.



EN 2026, COMME EN 2025, SEULEMENT 28 % DES POSTES DE POUVOIR SONT OCCUPÉS PAR DES FEMMES.

Le nouveau gouvernement de Sébastien Lecornu n'a pas changé la donne. La nomination d'une femme à un poste régalien — Catherine Vautrin aux Armées — ainsi qu'une augmentation du nombre de femmes à la tête des cabinets ministériels ont été compensées par un recul de la parité au sein du gouvernement et par une baisse de la proportion de femmes dans les cabinets de l'Élysée et de Matignon, à rebours des engagements inscrits dans la loi de 2023.

La féminisation du pouvoir parlementaire a légèrement reculé, notamment en raison de la masculinisation des présidences de commissions en octobre 2025, illustrant des logiques d'appareil et d'alliances qui relèguent la parité au second plan. On observe toutefois une légère hausse du nombre de femmes à l'Assemblée nationale, liée aux suppléantes remplaçant des députés devenus maires. Ainsi, 37 député·e·s ont été élus maires - dont 34 hommes - et, à ce jour, 27 ont démissionné de leur mandat parlementaire. Dans 63 % des cas, ces députés avaient une suppléante. **La surreprésentation des hommes aux responsabilités locales contribue donc indirectement à l'augmentation du nombre de femmes à l'Assemblée.**

Mais la principale occasion manquée concerne les élections municipales de mars 2026. Pourtant historiques - premières élections à appliquer la parité sur tout le territoire - elles n'ont pas permis de transformation significative. **Avant mars 2026, les femmes représentaient 20,8 % des maires ; elles sont aujourd'hui 22,8 %, soit une hausse limitée à 2 points.** À ce rythme, il faudrait encore 78 ans pour atteindre la parité à la tête des mairies en France, soit presque autant de temps que celui qui nous sépare du premier vote des femmes en 1945. Le nombre de femmes maires dans les grandes villes a chuté de 8 %. Elles dirigeaient 21 des 101 villes préfectorales ; elles ne sont désormais plus que 13. Les femmes ne représentaient que 24,7 % des têtes de liste au premier tour des municipales.

Oxfam a analysé les performances des régions françaises en matière de femmes à la tête des principaux exécutifs locaux. Certaines régions ne comptent (désormais) aucune femme maire de préfecture, notamment les Hauts-de-France, l'Île-de-France, le Centre-Val de Loire, la Corse, la Guadeloupe et la Martinique. Quelques territoires se distinguent néanmoins, comme La Réu-



nion, dirigée par Huguette Bello, avec également une femme à la tête de la principale ville de l'île. Le bilan national reste toutefois largement insuffisant. Par ailleurs, le nombre de femmes à la tête d'exécutifs locaux recule, notamment à la suite de l'élection d'Emmanuel Grégoire à Paris et de celle de Jérôme Durain à la présidence de la région Bourgogne-Franche-Comté, succédant à Marie-Guite Dufay.

Concernant les autres formes de pouvoir, les résultats montrent une stagnation, avec une légère progression liée à la nomination, pour la première fois, d'une femme à la tête de la Cour des comptes. Les partis politiques restent quasi exclusivement dirigés par des hommes, à l'exception des Écologistes, et les personnes en charge des investitures sont des hommes dans 75 % des cas. Le Rassemblement national ne constitue pas un allié de la parité : il est dirigé par un homme, sa gouvernance est composée à 83 % d'hommes, ses députés sont majoritairement masculins (66 %) et seules 22,4 % des têtes de liste aux municipales de mars 2026 étaient des femmes.

Ce constat de sous-représentation des femmes au pouvoir s'inscrit dans une tendance mondiale. Alors que l'égalité entre les femmes et les hommes figure parmi les objectifs de développement durable, elle reste hors de portée en matière de représentation politique.

SELON ONU FEMMES, UN SEUL PAYS SUR SEPT EST ACTUELLEMENT DIRIGÉ PAR UNE FEMME.

En 2026, cela correspond à 28 pays dirigés par une cheffe d'État ou de gouvernement, tandis que 101 pays n'ont encore jamais été dirigés par une femme. L'Union européenne ne fait pas figure d'exemple, avec seulement

11 % de femmes cheffes de gouvernement parmi les 27 États membres, 33 % de femmes siégeant dans les parlements nationaux, 30,5 % de femmes ministres et moins de 20 % de femmes maires. Seules la Finlande, l'Islande et l'Espagne ont atteint la parité au sein des gouvernements.

Les décisions publiques ont longtemps été prises par et pour les hommes, sans prise en compte suffisante des enjeux d'égalité de genre et des droits des femmes, dont les conséquences se font encore sentir aujourd'hui. Cette exigence de représentation ne doit toutefois pas occulter une réalité : être une femme ne garantit pas de porter des politiques en faveur de l'égalité. Certaines responsables politiques, notamment issues de l'extrême droite ou de courants conservateurs, peuvent au contraire s'y opposer.

L'année 2027 sera décisive, avec la tenue de l'élection présidentielle et des élections législatives. Les femmes, qui représentent plus de 50 % de la population, ne peuvent être écartées du pouvoir. Il s'agit d'un enjeu de justice démocratique autant que d'efficacité des politiques publiques.

Oxfam France, en tant qu'ONG féministe engagée dans la lutte contre les inégalités, appelle les responsables politiques à agir et à faire mieux. La juste représentation des femmes au pouvoir n'est pas un supplément d'âme : c'est une exigence démocratique et politique.

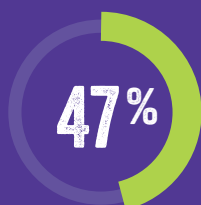


INDEX 2 DE LA FÉMINISATION DU POUVOIR

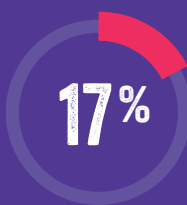


LE POUVOIR ÉXÉCUTIF

33%



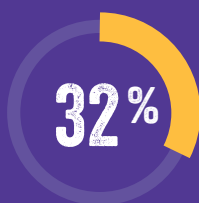
de femmes au
GOUVERNEMENT



de femmes
aux
**POSTES
RÉGALIENS**



de femmes au
**CABINET DU
PRÉSIDENT
DE LA
RÉPUBLIQUE**



de femmes au
**CABINET
DU PREMIER
MINISTRE**



de femmes
**DIRIGEANT
UN CABINET
AU GOUVERNEMENT**

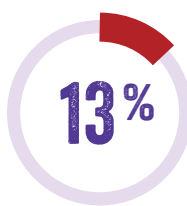


LE POUVOIR PARLEMENTAIRE

35%



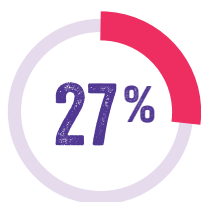
de femmes
DÉPUTÉES



de femmes
**PRÉSIDENT
UNE COMMISSION
À L'AN**



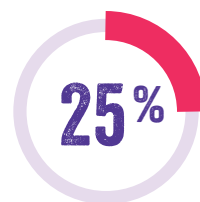
de femmes
**AU BUREAU
DE L'ASSEMBLÉE
NATIONALE**



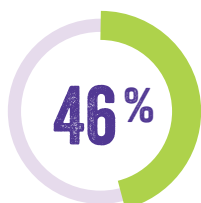
de femmes
**PRÉSIDENT
UN GROUPE
À L'AN**



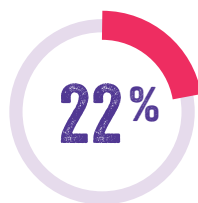
de femmes
SÉNATRICES



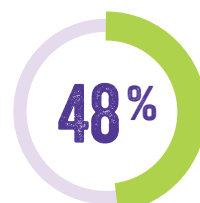
de femmes
**PRÉSIDENT
UNE COMMISSION
AU SÉNAT**



de femmes
**AU BUREAU
DU SÉNAT**



de femmes
**PRÉSIDENT
UN GROUPE
AU SÉNAT**

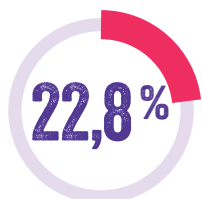


de femmes
**DÉPUTÉES
EUROPÉENNES
EN 2024**

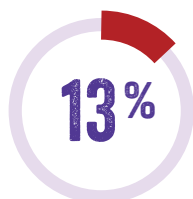


LE POUVOIR LOCAL

22%



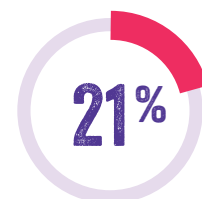
de femmes
MAIRES



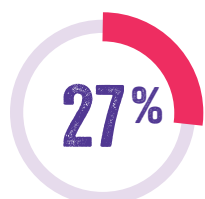
de femmes
MAIRES DE
PRÉFECTURES



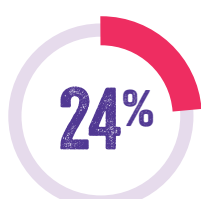
de femmes
DIRECTRICES DE
CABINET DES MAIRIES
DE PRÉFECTURES



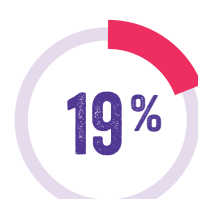
de femmes
PRÉSIDENT UN
DÉPARTEMENT



de femmes
DIRECTRICES DE
CABINET D'UN-E
PRÉSIDENT-E DE
DÉPARTEMENT



de femmes
PRÉSIDENT
UNE RÉGION



de femmes
DIRECTRICES
DE CABINET
DES RÉGIONS

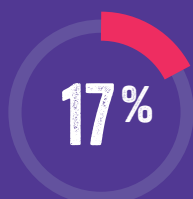


LES AUTRES POUVOIRS

23%



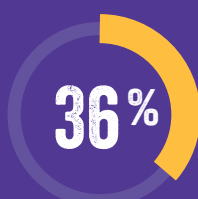
DE HAUTES
JURIDICTIONS
présidées par
de femmes



de femmes
PRÉFÊTES



de femmes
AMBASSADRICES



de femmes
PRÉSIDENT
UNE HAUTE
AUTORITÉ
OU AGENCE
FRANÇAISE



de femmes
À LA TÊTE
DES
PRINCIPAUX
PARTIS
POLITIQUES
FRANÇAIS

TOTAL
= 28%

Moyenne pondérée des indices

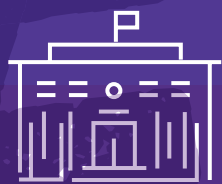
<15

>15

>30

>45

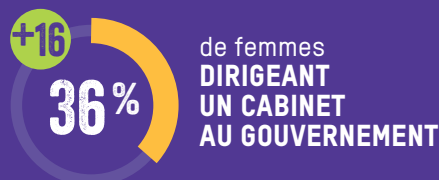
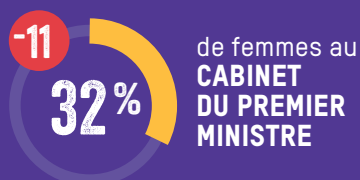
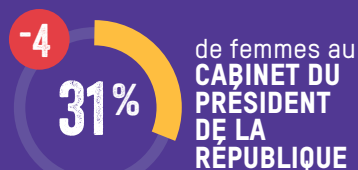
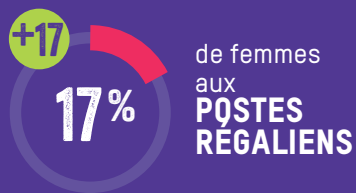
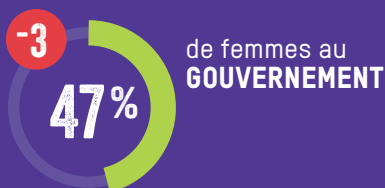
>50



1. LE POUVOIR ÉXECUTIF

33%

+3



Seulement un tiers des postes clés de pouvoir au niveau de l'exécutif sont occupées par des femmes, une légère augmentation de 3 % par rapport à 2025. Le passage du gouvernement de François Bayrou à celui de Sébastien Lecornu ne s'est donc pas accompagné d'une augmentation significative de la présence des femmes aux responsabilités au sein de l'exécutif. Le gouvernement de François Bayrou était composé de 36 ministres, dont 18 femmes ; celui de Sébastien Lecornu compte également 36 ministres, dont 17 femmes. Il n'est donc plus strictement paritaire, avec un taux de parité passant de 50 % à 47 %.

Le gouvernement Bayrou affichait une parité stricte de 50 %, mais celle-ci masquait des déséquilibres : 43 % de femmes dans les ministères de plein exercice et seulement 25 % parmi les ministres d'État. Dans le gouvernement de Sébastien Lecornu, cet écart subsiste : les femmes représentent 40 % des ministères de plein exercice et 56 % des ministres déléguées, aucun ministère d'État n'ayant été attribué.

Concernant les ministères régaliens, à savoir le Premier ministre, l'Intérieur, la Justice, les Armées, les Affaires étrangères et européennes ainsi que les Finances, cet indicateur passe de 0 % dans le gouvernement de François Bayrou à 17 % dans celui de Sébastien Lecornu, du fait de la nomination de Catherine Vautrin aux Armées et aux Anciens combattants. Il s'agit de l'une des rares évolutions positives par rapport à 2025. À noter que la ministre est accompagnée d'une ministre déléguée également femme, Alice Rufo. Catherine Vautrin est la quatrième femme nommée ministre des Armées depuis le début de la V^e République, les domaines militaires et de la défense demeurant particulièrement masculinisés.



À ce titre, l'Hôtel de Brienne, qui abrite le ministère, a été dirigé par un homme 87 % du temps depuis 1958.

Concernant les équipes entourant les membres de l'exécutif, les évolutions sont contrastées. On observe une diminution du nombre de femmes dans les cabinets du Président de la République et du Premier ministre en 2026 par rapport à 2025. Cette baisse va à rebours de la loi du 19 juillet 2023 visant à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique, qui avait notamment pour objectif d'instaurer la parité dans les cabinets ministériels.

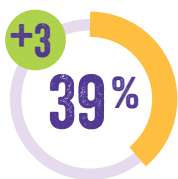
Enfin, une évolution positive est à noter : la proportion de directrices de cabinet ministériel a augmenté entre 2025 et 2026, passant de 20 % à plus d'un tiers des cabinets dirigés par des femmes. L'équipe rapprochée du Président de la République reste toutefois très majoritairement masculine, avec un secrétaire général de l'Élysée, un chef d'état-major particulier, un directeur de cabinet et son adjoint, un conseiller diplomatique et un chef de cabinet. Les femmes occupent principalement des postes d'adjointes, avec notamment une secrétaire générale adjointe et une cheffe de cabinet adjointe.



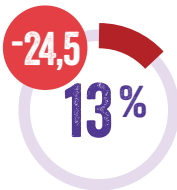
2. LE POUVOIR PARLEMENTAIRE

35%

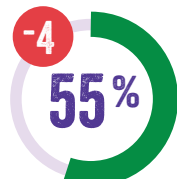
-3,6



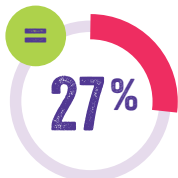
de femmes
DÉPUTÉES



de femmes
PRÉSIDENT
UNE COMMISSION
À L'AN



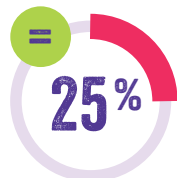
de femmes
AU BUREAU
DE L'ASSEMBLÉE
NATIONALE



de femmes
PRÉSIDENT
UN GROUPE
À L'AN



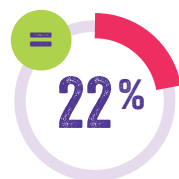
de femmes
SÉNATRICES



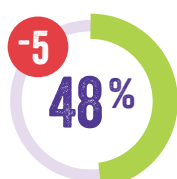
de femmes
PRÉSIDENT
UNE COMMISSION
AU SÉNAT



de femmes
AU BUREAU
DU SÉNAT



de femmes
PRÉSIDENT
UN GROUPE
AU SÉNAT



de femmes
DÉPUTÉES
EUROPÉENNES
EN 2024



Seulement 35 % des postes clés de pouvoir à l'échelle parlementaire sont occupés par des femmes, une baisse de 3,6 % par rapport à 2025. Cette diminution s'explique notamment par la baisse significative du nombre de femmes présidant une commission permanente à l'Assemblée nationale. En 2025, trois commissions permanentes étaient présidées par des femmes : les affaires culturelles, les affaires économiques et le développement durable. En 2026, une seule des huit commissions reste présidée par une femme, celle du développement durable, présidée par Sandrine Le Feur.

En effet, en octobre 2025, les présidences de commission ont été renouvelées, mais les logiques partisans et les équilibres politiques ont relégué au second plan les enjeux de représentation équitable des femmes aux postes de responsabilité au sein de l'Assemblée.

Par ailleurs, Oxfam a calculé que, pour le Sénat et l'Assemblée nationale, depuis la création des commissions permanentes actuelles, seulement 14 % des présidences ont été occupées par des femmes. Trois commissions n'ont, à ce jour, jamais été présidées par des femmes : la commission des finances de l'Assemblée nationale, la commission des affaires étrangères et de la défense, ainsi que la commission des affaires européennes du Sénat.

COMMISSION & PRÉSIDENTE

COMMISSION & PRÉSIDENTE	FEMME	HOMME
Commission des Affaires culturelles de l'Assemblée nationale	4	7
Commission des Affaires économiques de l'Assemblée nationale	2	9
Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale	2	23
Affaires sociales	3	5
Commission de la Défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale	2	19
Développement durable	4	8
Commissions des Finances de l'Assemblée nationale	0	25
Commission des Lois de l'Assemblée nationale	2	23
Commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport du Sénat	2	10
Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat	0	3
Commission des affaires sociales du Sénat	3	14
Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat	0	13
Commission des finances du Sénat	1	10
Commission des affaires européennes du Sénat	0	7
Total	25	176



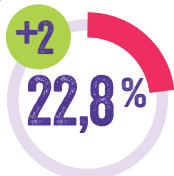
D'autres évolutions sont à noter : la part de femmes siégeant à l'Assemblée nationale a légèrement augmenté à la suite des élections municipales. 37 député-e-s ont été élu-e-s maires, dont 34 d'entre sont des hommes. A ce jour, 27 député-e-s ont démissionné de leur siège pour devenir maires. Or, dans 63 % des cas, ces députés avaient une suppléante. C'est donc la surreprésentation des hommes aux responsabilités locales qui contribue, de manière indirecte, à l'augmentation du nombre de femmes à l'Assemblée.

Le nombre de femmes députées européennes a également baissé suite à la nomination de Marie-Pierre Vedrenne au Gouvernement : devenue ministre déléguée à la citoyenneté, elle a ensuite été remplacée par Jeremy Decerle.

Concernant les points positifs, l'Assemblée nationale reste présidée par une femme, Yaël Braun-Pivet, ce qui constitue l'une des rares avancées significatives en matière de féminisation du pouvoir ces dernières années. Le Bureau de l'Assemblée nationale est d'ailleurs le seul indicateur de l'index à atteindre la parité. Les groupes parlementaires les plus vertueux à l'Assemblée nationale sont Renaissance (48 % de femmes), les Ecologistes (47 %) et la France insoumise (45 %) quand les mauvais élèves sont LIOT (17 %), UDR (25 %) et les Républicains (28 %), qui font tous pire que le RN (34 %).



3. LE POUVOIR LOCAL



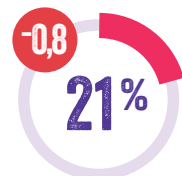
de femmes
MAIRES



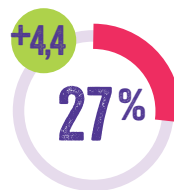
de femmes
**MAIRES DE
PRÉFECTURES**



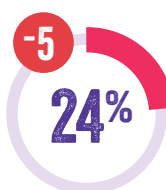
de femmes
**DIRECTRICES DE
CABINET DES MAIRIES
DE PRÉFECTURES**



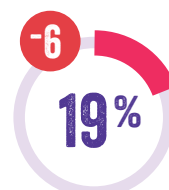
de femmes
**PRÉSIDENT UN
DÉPARTEMENT**



de femmes
**DIRECTRICES DE
CABINET D'UN-E
PRÉSIDENT-E DE
DÉPARTEMENT**



de femmes
**PRÉSIDENT
UNE RÉGION**



de femmes
**DIRECTRICES
DE CABINET
DES RÉGIONS**



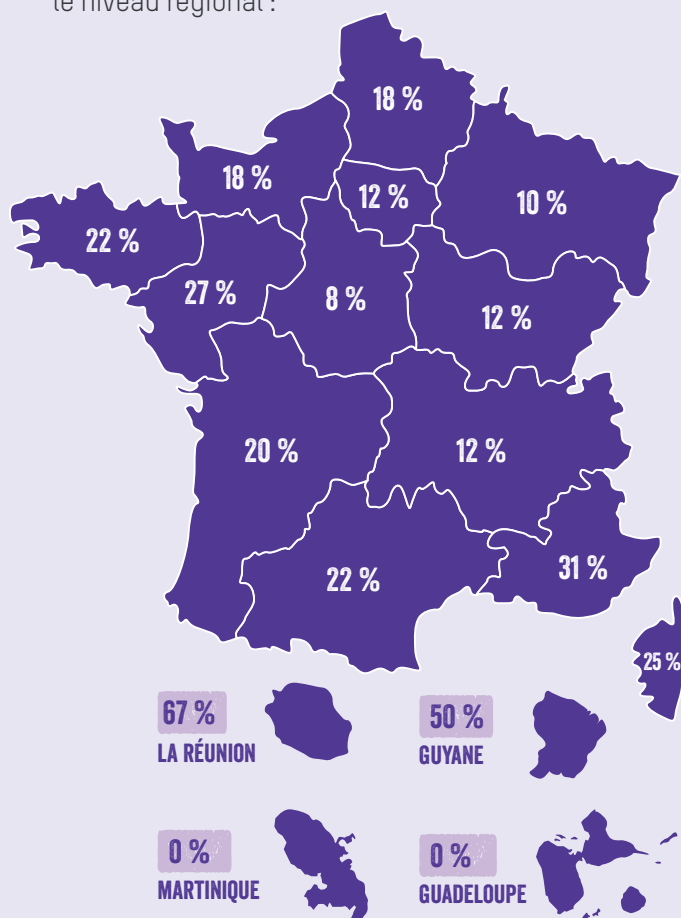
Seulement 22 % des postes clés de pouvoir à l'échelle locale sont occupés par des femmes, une baisse de 2,6 % par rapport à 2025. Plusieurs facteurs expliquent cette baisse :

- Une baisse du nombre de femmes maires dans les villes préfectorales de France.
- Une diminution du nombre de départements présidés par des femmes, notamment à la suite des élections à Paris où Emmanuel Grégoire a succédé à Anne Hidalgo.
- Une baisse du nombre de régions présidées par des femmes -notamment après l'élection de Jérôme Durain à la tête de la région Bourgogne-Franche-Comté, succédant à Marie-Guite Dufay -, ainsi qu'une diminution du nombre de directrices de cabinet dans les régions.

L'indicateur des directeurs et directrices de cabinet des mairies de préfecture n'est pas encore disponible, car à la date de publication, seulement 40 % des maires de préfecture avaient officiellement nommé leur directeur ou directrice de cabinet.

TAUX DE PARITÉ PAR RÉGION

Oxfam a calculé un taux de parité pour chaque région¹ de France en analysant les chef-fe-s des trois niveaux exécutifs les plus élevés : les villes préfectorales, les départements et le niveau régional :



1. La Réunion **67 %**
2. Guyane **50 %**
3. Provence-Alpes-Côte d'Azur **31 %**
4. Pays de la Loire **27 %**
5. Corse **25 %**
6. Bretagne **22 %**
7. Occitanie **22 %**
8. Nouvelle-Aquitaine **20 %**
9. Hauts-de-France **18 %**
10. Normandie **18 %**
11. Auvergne-Rhône-Alpes **12 %**
12. Bourgogne-Franche-Comté **12 %**
13. Île-de-France **12 %**
14. Grand Est **10 %**
15. Centre-Val de Loire **8 %**
16. Guadeloupe **0 %**
17. Martinique **0 %**

¹ Toutes les données ici.



LES MEILLEURS ÉLÈVES :

2 TERRITOIRES

D'OUTRE-MER SE DISTINGUENT :



LA RÉUNION

UN TAUX DE PARITÉ DE 67 %, avec une présidente de région, Huguette Bello, et une femme maire de la ville préfectorale, Ericka Bareigts, maire de Saint-Denis de La Réunion.

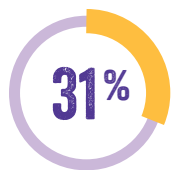


LA GUYANE

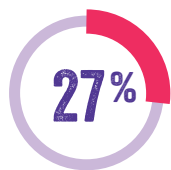
UN TAUX DE PARITÉ DE 50 %, avec une femme maire de la préfecture, Sandra Trochimara, maire de Cayenne.

DANS L'HEXAGONE

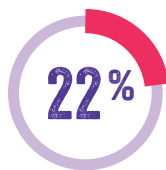
LES RÉGIONS LES PLUS AVANCÉES SONT



LA PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



LES PAYS DE LA LOIRE



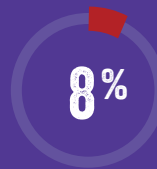
L'OCCITANIE

À noter que ces taux restent bien en dessous de la parité.



LES BOYS CLUB TERRITORIAUX :

LES RÉGIONS LES MOINS AVANCÉES SONT :



CENTRE-VAL DE LOIRE

AVEC UN TAUX DE PARITÉ DE 8 %, un président de région, une seule femme présidente de département sur 6, et aucune femme maire dans les 6 préfectures.



GRAND EST

AVEC UN TAUX DE PARITÉ DE 10 %, un président de région, une femme présidente de département sur 9, et une seule femme maire parmi les 11 préfectures.



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

AVEC UN TAUX DE PARITÉ DE 12 %, un président de région, 2 femmes présidentes de département sur 12, et une femme maire de préfecture sur 12.



Concernant les Outre-mer, la Martinique et la Guadeloupe ne comptent aucune femme aux plus hautes responsabilités.



ZOOM

SUR LES MUNICIPALES 2026 : RETOUR VERS LE PASSÉ

Ces élections municipales étaient historiques : pour la première fois de l'histoire, la parité s'appliquait sur l'ensemble du territoire français. C'était l'occasion de rectifier le tir d'un échelon municipal encore trop masculin. Avant les élections de 2026, seulement 20,8 % des maires étaient des femmes – soit 1 maire sur 5.

Suite aux élections, ce taux n'a progressé que de 2 points, passant à 22,8 % de femmes maires en 2026. Pire, la proportion de femmes maires a fortement baissé dans les grandes villes : alors que deux villes préfectorales sont passées d'un homme à une femme (Alençon et Grenoble), neuf villes auparavant dirigées par des femmes sont désormais dirigées par des hommes : Avignon, Bar-le-Duc, Besançon, Chaumont, Digne-les-Bains, Montauban, Paris, Périgueux et Poitiers. Cela fait passer le taux de villes préfectorales dirigées par des femmes de 21 % à 13 %. Il s'agit donc d'un recul important en matière de parité dans les principales villes de France.

Ce recul était prévisible au regard des candidat•e•s têtes de liste aux élections. Les femmes représentaient 24,7 % des têtes de liste au premier tour des élections municipales de mars 2026. Dans plus de dix départements, elles représentaient moins de 20 % des têtes de liste (Ardennes, Aude, Cantal, Corse, Doubs, Lozère, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Pas-de-Calais, Territoire de Belfort et Vosges). À l'inverse, leur part dépassait 30 % en Ardèche, Ariège, Côtes-d'Armor, Deux-Sèvres, Isère, Loire-Atlantique, Paris et Rhône. Parmi les vingt premières villes françaises, les femmes représentaient 32 % des têtes de liste, pour fina-

lement représenter 30 % des maires. Toulouse, quatrième ville de France, ne comptait que des hommes parmi les cinq premiers partis en termes de scores.

Les régions où il n'y a pas (ou plus) de femmes maires dans les préfectorales sont : les Hauts-de-France, l'Île-de-France, le Centre-Val de Loire, la Corse, la Guadeloupe et la Martinique.

Les régions où il n'y en a presque pas sont : l'Occitanie (1/13), la Nouvelle-Aquitaine (1/12), l'Auvergne-Rhône-Alpes (1/12), le Grand Est (1/11) et la Bourgogne-Franche-Comté (1/8).

Dans 11 régions sur 17, le taux de parité avoisine donc à peine les 10 %.

Dans le rapport pour des villes féministes publié le 3 mars 2026, Oxfam avait analysé les conseils municipaux des 101 villes préfectorales en France. Avant les élections, un tiers des villes n'avaient aucun·e élu·e en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes. À la suite des élections, ce chiffre est passé à 27 %, signe plutôt encourageant. Le pourcentage de femmes premières adjointes a augmenté, passant de 33 % à 55 %. Néanmoins, la répartition des délégations reste particulièrement genrée, avec 85 % d'hommes aux finances (une hausse par rapport au mandat pré-



4. LES AUTRES POUVOIRS

23% ^{+3,3}

+20

20%

DE HAUTES
JURIDICTIONS
présidées par
de femmes

-2,6

17%

de femmes
PRÉFÈTES

=

34%

de femmes
AMBASSADRICES

+2

36%

de femmes
PRÉSIDENTE D'UNE HAUTE
AUTORITÉ OU AGENCE
FRANÇAISE

=

10%

de femmes
À LA TÊTE DES
PRINCIPAUX PARTIS
POLITIQUES FRANÇAIS

Dans l'index de féminisation du pouvoir, Oxfam a analysé d'autres niveaux décisionnaires ainsi que les grands corps de l'État en France. En 2026, les femmes représentent 23 % des postes de pouvoir, soit une hausse de 3 points par rapport à 2025.

Les indicateurs restent globalement stables entre 2025 et 2026. La principale évolution réside dans la nomination d'Amélie de Montchalin à la tête de la Cour des comptes. La Cour des comptes est une juridiction financière relevant de l'ordre administratif français. Elle a pour mission principale de vérifier la régularité des comptes publics, qu'il s'agisse de ceux de l'État, des établissements publics nationaux, des entreprises publiques, de la sécurité sociale, ainsi que des organismes privés recevant des financements publics. Héritière de la médiévale « Cour du Roi » et de la Chambre des comptes de Paris sous l'Ancien Régime, elle constitue l'une des plus anciennes institutions de l'État. La première présidence de la Cour des comptes est l'un des plus hauts postes administratifs français, nommé par le président de la République. Amélie de Montchalin est la première femme à occuper cette fonction.

Le taux de femmes préfètes reste faible, avec seulement 17 %. Le nombre de femmes ambassadrices demeure stable par rapport à 2025.

Concernant les partis politiques, l'indicateur reste stable. Parmi les dix principaux partis politiques français — c'est-à-dire ceux représentés à l'Assemblée nationale — un seul est dirigé par une femme : les Écologistes, présidés par Marine



Tondelier. Les partis politiques continuent de structurer la vie politique française, notamment dans la désignation des représentant·e·s politiques nationaux·ales et locaux·ales. Ce sont eux qui investissent les candidat·s aux différentes élections, attribuent les principaux postes de pouvoir au sein des institutions et forment le personnel politique. Ils portent ainsi une responsabilité importante dans la faible féminisation actuelle du pouvoir en France.

TAUX DE PARITÉ DANS LES PARTIS POLITIQUES

PARTI	CHEF DE PARTI	GOVERNANCE	POURCENTAGE DE FEMMES À L'AN	AU SÉNAT	TETE DE LISTE MUNICIPALES EN MARS 2026
LFI	H	50	45	na	39,7
PCF	H	53	29	44	24,5
ECOLOS	F	63	47	44	34,1
PS	H	47	38	37	33,7
RENAISSANCE	H	48	48	37	57,1
MODEM	H	44	41	39	20
HORIZON	H	40	34	21/39	37,5
LES RÉPUBLICAINS	H	30	33	39	22,4
UNION DES DROITES POUR LA RÉPUBLIQUE	H	21	18	na	
RN	H	27	34	na	23,6

La fonction de chef·fe des partis est quasi exclusivement masculine, malgré des gouvernances parfois plus paritaires dans certaines formations politiques (La France insoumise, le Parti communiste français, le Parti socialiste, Renaissance, le MoDem et Horizons). Les Écologistes font figure de bon élève, avec une femme secrétaire nationale et 63 % de femmes au sein de leur gouvernance. Néanmoins, le parti en question n'a présenté que 34,1 % de têtes de liste féminines aux élections municipales de mars 2026.

Le Rassemblement national ne constitue pas non plus un allié de la parité : le parti est dirigé par un homme, sa gouvernance ne compte que 27 % de femmes, sa délégation à l'Assemblée nationale 34 %, et seulement 22,4 % des têtes de liste aux municipales ont été des femmes. Le parti avait d'ailleurs voté contre les lois sur la parité en 2025.

Dans 75 % des cas, les personnes en charge des élections, des investitures et de la désignation des candidat·e·s sont des hommes. Seuls le Parti socialiste et La France insoumise confient cette responsabilité à un binôme paritaire.



5. ET DANS LE MONDE ?

L'égalité en matière de représentation des femmes au pouvoir demeure hors de portée à l'échelle mondiale. Les femmes restent largement sous-représentées dans les sphères du pouvoir politique. Selon ONU Femmes, **actuellement seul un pays sur sept est dirigé par une femme**. En 2026, cela correspond à 28 pays dirigés par une cheffe d'État ou de gouvernement, tandis que 101 pays n'ont encore jamais été dirigés par une femmeⁱ.

Les femmes occupent seulement 22,4 % des postes ministériels dans le monde, contre 23,3 % en 2024, ce qui manque un recul après plusieurs années de progrès constants.

Quatorze pays ont atteint la parité entre les sexes au sein de leur gouvernement, démontrant qu'une représentation équilibrée est possible. Toutefois, huit pays ne comptent toujours aucune femme ministre. La répartition des portefeuilles reste genrée : les femmes représentent 90 % des ministres en charge de l'égalité femmes-hommes, 73 % des ministres en charge de la famille et 56 % de celles et ceux en charge des affaires sociales, mais seulement 11 % des ministres de l'Intérieur, 12 % des ministres de la Défense et 17 % des ministres des Finances. Concernant les parlements, les femmes détiennent 27,5 % des sièges, contre 27,2 % en 2025. Cette progression, limitée de 0,3 point de pourcentage, constitue la deuxième année consécutive de croissance la plus faible observée depuis 2017, illustrant la lenteur des avancées en matière de participation des femmes à la prise de décision politique. Seuls sept pays ont atteint la parité au Parlement : le Rwanda, Cuba, le Nicaragua, la Bolivie, le Mexique, Andorre et les Émirats arabes unis.

Enfin, la représentation des femmes à la tête des parlements est également en recul. En

janvier 2026, 54 femmes occupent la fonction de présidente de parlement, soit 19,9 % de l'ensemble des présidences. Cela représente une baisse de près de quatre points de pourcentage par rapport à l'année précédente et constitue la première diminution enregistrée en 21 ans.

À l'échelle de **L'UNION EUROPÉENNE**, les femmes restent sous-représentées dans les instances de décision politique :

- **Parmi les 27 dirigeant-e-s de l'Union européenne, seules trois sont des femmes, soit un taux de parité de 11 %** : Mette Frederiksen au Danemark, Giorgia Meloni en Italie et Evika Siliņa en Lettonieⁱⁱ.
- **Dans les parlements nationauxⁱⁱⁱ**, les femmes représentent 33,3 % des élu-es. Les pays les plus avancés en matière de représentation féminine sont l'Islande (47,6 %), la Finlande (46 %) et le Danemark (45,3 %). À l'inverse, les niveaux les plus faibles sont observés à Chypre (14,3 %), en Hongrie (15,6 %), ainsi qu'en Roumanie et en Slovaquie (22,7 %).
- **Au sein des gouvernements^{iv}**, les femmes occupent 30,5 % des postes ministériels. La Finlande (57,9 %), l'Islande (54,4 %) et l'Espagne (52,2 %) figurent parmi les pays les plus égalitaires, tandis que la Hongrie (0 %)², la Slovaquie (11,8 %), Malte et la République tchèque (12,5 %) enregistrent les plus faibles proportions.
- **À l'échelle locale^v**, les femmes représentent 18,9 % des maires. Les pays les mieux classés sont l'Islande (41,3 %), la Finlande (39 %) et la Suède (36,9 %), alors que la Roumanie (6,5 %), la Grèce (5 %) et l'Irlande (9,7 %) comptent parmi les plus faibles taux de représentation féminine.
- **Au niveau des instances de l'UE**, la commission, présidée par une femme, Ursula Von der Leyen, est composée de 40% de femmes (un recul par rapport à la précédente commission).

² Avant les élections de 2026.



LES TOPS

PAYS AVEC LE + DE FEMMES AU PARLEMENT



64,3 %
LE RWANDA



61,1 %
CUBA



58,3 %
LE NICARAGUA

PAYS AVEC LE + DE FEMMES MINISTRES



64,3 %
LA NAMIBIE



60 %
LE NICARAGUA



57,9 %
LA FINLANDE



LES FLOPS

PAYS SANS AUCUNE FEMME AU PARLEMENT



YEMEN



TUVALU



OMAN

PAYS SANS AUCUNE FEMME MINISTRE



AZERBAÏDJAN



HONGRIE



ILES MARSHALL



ARABIE SAUDITE



TURKMÉNISTAN



TUVALU



VANUATU



YEMEN



FAIRE MIEUX

Le bilan des élections municipales de mars 2026 démontrent que la féminisation du pouvoir n'est pas un acquis. En France la parité stagne, voire régresse sous certains aspects. Or, les progrès en matière de parité ne sont jamais arrivés par miracle. En 2025 Oxfam avait repris la recommandation forte du Haut Conseil à l'Égalité (HCE) de faire un acte II de la parité politique. En 2026, force est de constater que cette demande reste tristement d'actualité. A un an d'une élection majeure en France, les responsables politiques doivent s'engager à faire mieux en matière de féminisation du pouvoir, à la fois en reprenant les travaux du HCE et en s'engageant à nommer plus de femmes aux postes de pouvoir.

Pour rappel, les recommandations fortes du Haut Conseil à l'Égalité :

UNE CONSTITUTION RÉVISÉE ET PLUS AMBITIEUSE

- Une modification de la Constitution (alinéa 2 de l'article premier de la Constitution), pour que ce ne soit plus « La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales » mais que « les pouvoirs publics assurent l'égal accès [...] ».

UN POUVOIR EXÉCUTIF PLUS PARITAIRE :

- Instaurer une règle de parité dans la formation du gouvernement et dans l'attribution des postes régaliens, ainsi que dans la formation des cabinets ministériels et des directions de cabinet.

DES MODES DE SCRUTINS QUI FAVORISENT LA PARITÉ :

- Opter pour un scrutin binominal aux législatives en divisant par 2 le nombre de circonscriptions et en élisant des parlementaires en binôme, mais également développer des scrutins de listes paritaires au Sénat, dans les territoires qui s'y prêtent.

- Au sein des Assemblées, instaurer une représentation équilibrée et des binômes aux postes de vice-présidence et nommer systématiquement un binôme de co-rapporteur•se des commissions d'enquêtes et des projets de loi.

RESPONSABILISER LES PARTIS :

- Financer les partis politiques sur des critères d'éga-conditionnalités en ajoutant l'obligation de parité dans les instances de direction des partis et des commissions d'investiture. Conditionner également les incitations fiscales existantes à la publication annuelle des dispositifs paritaires internes à chaque parti (gouvernance, commissions, thématiques, violences, bonnes pratiques, données quantitatives et qualitatives sur l'ensemble du territoire) ;
- Multiplier par 5 le montant des pénalités existantes. Ces recettes pourront alimenter un fonds de formation des femmes élues.
- Accompagner les élues et les militantes dans leur maternité, à travers le droit à un congé maternité et l'organisation concrètes de modalités de remplacement.
- Faire adopter un code de déontologie transparent qui permette d'identifier les comportements problématiques sur les sujets du sexisme et de violences et créer une instance indépendante ad hoc ou élargir les pouvoirs de la HATVP à la question du respect de l'éthique en politique pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles.

Rompres avec la dimension sacrificielle de l'engagement politique : dans les statuts des partis politiques et dans les règlements des Assemblées, prévoir des horaires de réunions plus compatibles avec la vie personnelle et familiale, des systèmes de garde d'enfant, y compris la nuit, dans les assemblées, ou encore renforcer les dispositifs de financement des frais de garde des personnes dépendantes (enfants, personnes âgées).



RÉFÉRENCES

- ⁱ <https://www.unwomen.org/fr/nouvelles/communique-de-presse/2026/03/avec-seulement-1-pays-sur-7-dirige-par-une-femme-le-pouvoir-politique-mondial-reste-domine-par-les-hommes>
- ⁱⁱ <https://www.consilium.europa.eu/fr/european-council/members/>
- ⁱⁱⁱ https://eige.europa.eu/gender-statistics/dgs/indicator/wmidm_pol_parl__wmid_natparl
- ^{iv} https://eige.europa.eu/gender-statistics/dgs/indicator/wmidm_pol_gov__wmid_natgov_minis
- ^v https://eige.europa.eu/genderstatistics/dgs/indicator/wmidm_pol_parl__wmid_locpol/bar/year:2025/geo:EU27_2020,IPA,EEA,BE,BG,CZ,DK,DE,EE,IE,EL,ES,FR,HR,IT,CY,LV,LT,LU,HU,MT,NL,AT,PL,PT,RO,SI,SK,FI,SE,IS,LI,NO,UK,ME,MK,AL,RS,TR,BA,XK/sex:M,W/UNIT:PC/POSITION:PRES_CNCL/EGROUP:MUNICIP

Autrice : Sandra Lhote Fernandes avec l'assistance de Jawad Mohamed Cherif.

Ce document a été réalisé par Oxfam France.

Nous remercions également les personnes suivantes pour leurs précieux commentaires et contributions : les bénévoles de Data for Good pour leur appui dans la collecte de données et la réalisation de l'index, Marika Beiker, Baptiste Filloux et Nicolas Vercken.

Conception graphique : Maya Lambert

Mai 2026 © Oxfam France

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.



Cet index a été réalisé avec le soutien de Data For Good



OXFAM

France

WWW.OXFAMFRANCE.ORG

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

